publicolor

entreprises de peintures industrielles et de décorationen publicité

W. 13 du W: 3.

SOCOBANQUE 4116 B. C. B. 648630

R. C. USA 12.747

21, AVENUE DU COMMERCE

Usumbura, le 13/2/60

F	A C T U R E I	√° 4702			
. // c	ASH	* **	RUHENGERI		Doit
			18146		of minute resident above
2 11	Finithiug red Super bleu ci			295,~	590,- 150,- 740,-
	(Sig. et.	Tolerand	charge de l' Engagement	Le sou Certon	13-12-60
		Pour ocqui	Le 28/2/61		
	rtifié sincère et v rêté à la somme de		ARANTE FRANCS	A de	Parinit

CONDITIONS DE PAIEMENT

- 1) Nos factures sont payables au comptant dès leur réception. En cas de non paiement de la facture dès sa présentation nous nous réservons le droit d'arrêter immédiatement tous les travaux en cours sans mise en demeure préalable et sans que le débiteur ne puisse faire valoir aucune réclamation au sujet de l'arrêt des travaux.
- 2) Outre les dispositions précitées, toute facture non payée à son échéance portera de plein droit des intérêts de 9 º/o l'an. En cas de recouvrement par voie judiciaire, le montant de nos factures sera en outre majoré de 10 º/o pour freis de contentieux
- 3) Passé le délai de hultaine, nos factures seront considérées comme acceptées sans réserves par le débiteur.
- 4) Nous nous réservons le droit d'admettre ou non des effets de commerce, ou billets à ordre acceptés à echéance maximum de 60 jours. En cas de non paiement d'un effet ou billet accepté, tous les autres effets ou billets en circulation, deviendront immédiatement exigibles
- 5) Pour tous litiges, les tribunaux d'Usumbura seront seuls compétents.

Strong or will be made to the second

Land Company of the Company of the Company